



Alternance

publié le 28/10/2011

Première partie du premier stage en entreprise

Descriptif :

Une première approche très attendue du monde professionnel...

Le Collège Bellevue a mis en place un dispositif d'alternance en direction des élèves de 4ème, depuis septembre 2005.

1 - OBJECTIFS

Il s'agit, dans le cadre de l'axe 1 du Projet d'Etablissement ("Motiver chaque élève sur son parcours de formation"), de permettre à un nombre réduit d'élèves de 4ème, de découvrir concrètement le monde professionnel, tout en favorisant la motivation dans le domaine scolaire, dans la logique d'un contrat.

2 - PUBLIC CONCERNE

Les élèves concernés sont tous des élèves de 4ème, âgés de 14 ans minimum, et ne présentant pas de problème de comportement.

Ils rencontrent des difficultés persistantes dans les apprentissages scolaires, et une certaine démotivation. Ils envisagent une insertion à courte échéance dans la vie active, et doivent donc être accompagnés pour l'élaboration d'un projet personnel cohérent et réfléchi.

3 - MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

▣ Les élèves du dispositif d'alternance sont regroupés dans la classes de 4ème A.

▣ Ils sont dispensés d'assiduité une semaine avant chaque période de vacances scolaires et les deux premières semaines de juin ; sur ce temps, ils sont en "stage d'initiation" en entreprise. S'ajoutent, des visites d'entreprises et de centre de formation (lycées professionnels, CFA,...).

▣ Pour chacune de ces différentes périodes, l'élève fera un rapport sur son activité. Un enseignant du collège est chargé d'assurer un suivi individualisé ; un bilan est établi à la fin de chaque trimestre.

▣ En parallèle, le professeur référent est chargé d'assurer un suivi sur l'ensemble de l'année scolaire : il fait le point sur la recherche et la préparation des stages, sur leur encadrement et leur déroulement, assure le lien avec les familles et les professeurs, et coordonne l'équipe des enseignants concernés. Il est également la personne ressource pour l'organisation et l'encadrement des stages.

4 - MISE EN PLACE

▣ Les périodes de stage (deux semaines dans la même entreprise) sont les suivantes :

- . du 17 au 22 octobre et du 12 au 17 décembre,
- . du 20 au 25 février et du 16 au 21 avril,
- . du 4 au 16 juin.

▣ Le projet de classe se propose de redonner du sens aux enseignements de collège par l'intermédiaire de

situations d'apprentissage concrètes et valorisantes, en relation avec le monde professionnel.

▣ Les emplois du temps sont construits de manière à rendre possible le fonctionnement du dispositif, tant au niveau des temps en entreprise pour les élèves, qu'au niveau des professeurs.

5 - Première partie du premier stage :

Cette première approche du monde professionnel semble être une réussite pour tous les élèves qui, à travers différents secteurs d'activité, ont pu se rendre compte des contraintes, du travail, de l'investissement dont chacun doit faire preuve. Les expériences sont multiples et vont de l'école maternelle à la grande surface commerciale en passant par le garage automobile.

Noémie et Laura ont pu se rendre compte de l'investissement des enseignants et des ATSEM dans des classes uniques de maternelles à Vic sur Gartempe et Port de Piles.

Sami a compris la difficulté de trouver une entreprise comme Vincent qui a du refaire plusieurs fois sa lettre de motivation. Ils réalisent leur stage respectivement à Carrefour Market à Dangé St Romain et au garage Pinot à La Celle St Avant.

Baptiste a trouvé la rigueur en cuisine dans le restaurant "Le relais du cheval blanc" aux Ormes où il a été confronté à la réalité d'un réel apprentissage.

Léo a été très impressionné par les techniques employés dans la boulangerie Valès à Oyré.

Merci aux professionnels d'accueillir nos jeunes.

Pour la seconde partie de stage, des "reportages" seront réalisés par les élèves...



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.